

PROJET SOLAIRE DE LAON-COUVRON

Sur les communes de Couvron-et-Aumencourt, Crépy, Vivaise
et Chéry-lès-Pouilly



*Compte-rendu des permanences
publiques
des 14 et 21 mai et 4 et 7 juin 2024*

NEOEN

PRÉSENTATION DU CADRE

Rappel du contexte de ces permanences publiques :

Après les réunions publiques de lancement les 8 et 10 avril, les permanences et exposition itinérante ont constitué la seconde étape « grand public » de la démarche d'information et de concertation initiée par Neoen dans le cadre de son projet solaire à Laon-Couvron, et mise en œuvre par l'Agence Tact.

Lieux, dates et horaires :

LE MARDI 14 MAI
de 16 h à 19 h
Mairie de Couvron-et-Aumencourt
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au mardi 21 mai 12 h, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE MARDI 21 MAI
de 16 h à 18 h 30
Mairie de Crépy
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au mardi 28 mai, aux horaires d'ouverture de la mairie.

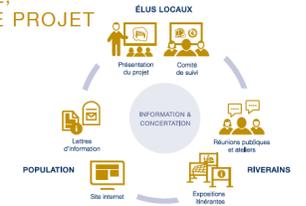
LE MARDI 4 JUIN
de 16 h à 19 h
Mairie de Vivaise
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au vendredi 7 juin 12 h, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE VENDREDI 7 JUIN
de 16 h à 19 h
Mairie de Chéry-lès-Pouilly
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au vendredi 14 juin, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE DIALOGUE LOCAL, AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Pour ce projet d'ampleur pour le territoire, Neoen a à cœur d'associer étroitement les acteurs locaux, en particulier les habitants, afin de répondre à vos attentes, de vous informer et de vous consulter à chaque étape.

La démarche d'information et de concertation se décline en plusieurs actions élaborées par l'Agence Tact, spécialiste de l'intégration locale de projets d'intérêt général.



LAON-COUVRON
PROJET SOLAIRE

COMMUNES DE
CHÉRY-LÈS-POUILLY,
COUVRON-ET-AUMENCOURT,
CRÉPY ET VIVAISE

ENTRER

Le projet, ses enjeux et ses retombées pour votre territoire, sont prévus :

Les permanences publiques ont lieu dans chaque commune concernée pour vous expliquer le contexte et les enjeux du projet :

LE LUNDI 8 AVRIL
à 19h30
Salle des fêtes de Crépy

LE MERCREDI 10 AVRIL
à 19h30
Salle des fêtes de Couvron-et-Aumencourt

Pour découvrir le projet en détail et échanger avec l'équipe projet, rendez-vous aux permanences publiques organisées dans les communes d'implantation :

LE MARDI 21 MAI
de 16 h à 18 h 30
Mairie de Crépy
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au mardi 28 mai, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE MARDI 4 JUIN
de 16 h à 19 h
Mairie de Vivaise
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au vendredi 7 juin 12 h, aux horaires d'ouverture de la mairie.

LE VENDREDI 7 JUIN
de 16 h à 19 h
Mairie de Chéry-lès-Pouilly
Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au vendredi 14 juin, aux horaires d'ouverture de la mairie.

UN PROJET D'ÉNERGIE VERTE SUR UN SITE HISTORIQUE

Madame, Monsieur,

Initié en 2022, un projet de centrale solaire de 300 hectares est en cours de développement sur le site de Laon-Couvron. Il concourra à répondre à l'un des grands défis actuels : **produire une énergie décarbonnée et locale** ! En ce sens, il est pleinement en phase avec les objectifs locaux, régionaux et nationaux de développement des énergies renouvelables et de transition énergétique.

Ce projet porteur de retombées positives pour votre territoire s'inscrit dans le long terme. Son développement nécessite la réalisation de plusieurs études, environnementales, paysagères et de pollution des sols. Il fera l'objet d'une demande de permis de construire auprès du Préfet, puis d'une enquête publique. Toutes ces étapes préalables à la construction de la centrale solaire permettent de **construire un projet durable et adapté aux enjeux du territoire**.

En plus de ces étapes réglementaires, Neoen a à cœur d'associer étroitement et dès maintenant les élus des collectivités concernées, communes et intercommunalités, mais également les habitants. Le but ? Vous fournir des éléments concrets, à chaque grande étape du projet, et être à l'écoute de vos besoins et de vos attentes.

Cette première lettre d'information lance cette grande démarche d'information et de concertation. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



LAURE DELOTTER
CHEFFE DE PROJET
CHEZ NEOEN

NEOEN

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondé en 2008, Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergies exclusivement renouvelables. Son savoir-faire dans les domaines du solaire, de l'éolien et du stockage lui permet de participer activement à la transition énergétique en produisant une énergie verte, locale et compétitive. Présent sur toute la durée de vie de ses projets, Neoen est ainsi l'interlocuteur unique et un partenaire de long terme des territoires sur lesquels elle s'implante.

Si vous manquez aucune information, nous invitons à visiter notre site internet, sur lequel sont répertoriées les actualités du projet !
laon-couvron-solaire.fr

UNE OBSERVATION, UNE QUESTION ? NOUS SOMMES LÀ POUR Y RÉPONDRE !
Vous pouvez nous écrire via le formulaire en ligne disponible sur notre site internet.

Extraits de la lettre d'information

PRÉSENTATION DU CADRE

Modalités d'invitation de la population :

- ✓ Une première lettre d'information, incluant des informations sur les permanences publiques et l'exposition itinérante associée, a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants fin mars 2024.
- ✓ L'information a également été partagée lors des deux réunions publiques de lancement qui se sont tenues les 8 et 10 avril dans les communes de Crépy et de Couvron-et-Aumencourt.
- ✓ Les communes de Couvron-et-Aumencourt, Crépy et Vivaise ont de surcroît rappelé l'invitation à leurs administrés, soit via les réseaux sociaux à l'aide d'un visuel dédié, soit en affichant ledit visuel en mairie.



VENEZ NOUS RENCONTRER
LORS D'UNE PERMANENCE PUBLIQUE

LE MARDI 21 MAI

de 16h à 18h30

Mairie de Crépy

Les panneaux d'information y seront également exposés jusqu'au mardi 28 mai, aux horaires d'ouverture de la mairie.

NEOEN



PRÉSENTATION DU CADRE

Les intervenants

Afin de répondre aux sollicitations et questions des habitants de la manière la plus complète possible, cinq membres de l'équipe projet se sont mobilisés par équipe de trois :

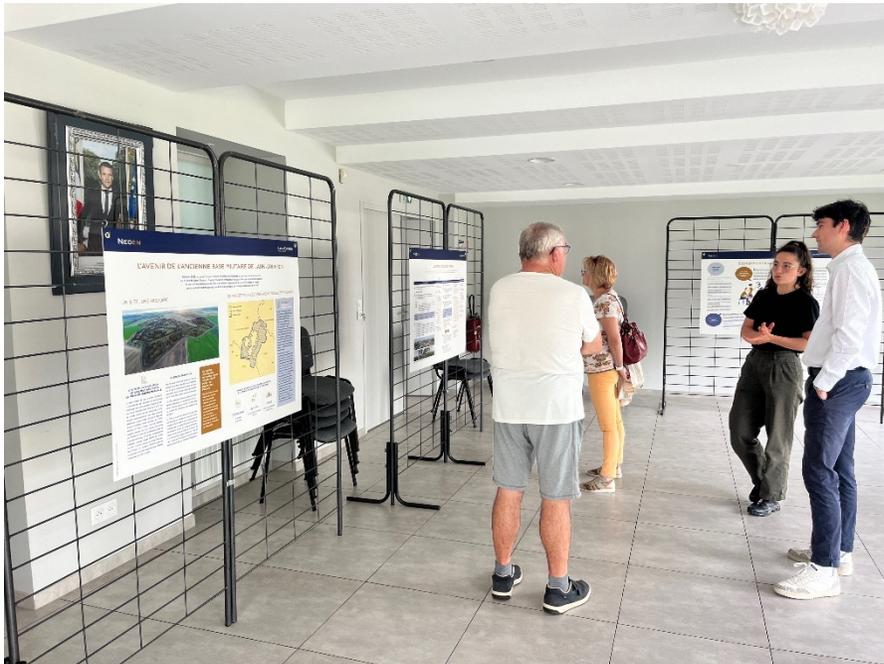
- ✓ Laure DELOTTIER, Cheffe de projet développement (Neoen)
- ✓ Olivier PIOLLET, Chef de projet développement (Neoen)
- ✓ Pauline SÉGARD, Consultante et cheffe de projet concertation (Agence Tact)
- ✓ Pauline LEFORT, Consultante (Agence Tact)
- ✓ Amadou SIDIBÉ, Assistant chef de projet concertation (Agence Tact)



LA PARTICIPATION DES HABITANTS

UN NIVEAU DE PARTICIPTION RELATIVEMENT FAIBLE

Sur l'ensemble des quatre communes, les permanences publiques ont attiré une vingtaine de personnes (23 au total). Cette participation est faible au regard du nombre d'habitants que comptent les quatre communes d'implantation.



UNE CURIOSITÉ AFFICHÉE POUR LE PROJET

Si un nombre plus important d'habitants locaux aurait pu être attendu lors de ces permanences publiques, la participation de ces derniers est à mettre en perspective avec le contexte territorial du projet. Celui-ci est plutôt bien accueilli localement : aucun des habitants rencontrés n'était opposé au projet. Aucun n'a par ailleurs fait part d'une opposition locale au projet.

Les expositions des panneaux dans les différentes mairies, aux horaires d'ouverture de celles-ci, ont par ailleurs permis aux habitants qui le souhaitaient de découvrir le projet et d'en apprendre davantage.

Les maires de Crépy et de Vivaise étaient par ailleurs présents lors des permanences organisées dans leurs communes respectives. D'autres élus locaux étaient également présents.

La participation des habitants à cette exposition itinérante témoignait donc de leur curiosité à l'égard du projet solaire. Les habitants ayant participé aux expositions ont ainsi pu poser de nombreuses questions relatives au projet et obtenir des réponses auprès de l'équipe projet.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

La grande majorité des préoccupations ou des interrogations exprimées par les participants est semblable d'une commune à une autre.

Ces préoccupations portaient notamment sur l'identification de Neoen comme le porteur de projet solaire à Laon-Couvron, indépendamment du projet porté par MSV, sur les enjeux de dépollution du site d'implantation de la centrale solaire, ainsi que sur les retombées locales du projet.

La synthèse qui suit propose un regroupement de celles-ci.

« Quel est l'objectif de cette rencontre ? »

Cette rencontre s'inscrit dans la démarche d'information et de concertation voulue par Neoen autour de son projet solaire et mise en œuvre par l'Agence Tact. [Deux réunions publiques de lancement](#) ont été organisées pour ce projet, [une lettre d'information](#) a été distribuée et un site internet dédié au projet a également été créé. L'intérêt de ce format, plus interactif que des réunions publiques, est de favoriser les échanges avec un plus grand nombre de personnes.

« Les panneaux produisent-ils tout le temps de l'électricité ? »

Les panneaux ne produisent pas la nuit. Par temps nuageux, les panneaux photovoltaïques captent une partie des rayons du Soleil qui traversent les nuages : de l'électricité est produite mais en plus faible quantité que par temps ensoleillé.

Compte tenu de ce constat et de l'amélioration des technologies de panneaux photovoltaïques, il est désormais envisageable d'installer des panneaux solaires dans le nord de la France.

« J'avais entendu dire que le projet serait développé sur une superficie de 300 hectares, est-ce que vous confirmez cette information ? »

La zone d'étude pour l'implantation de la centrale solaire portait en effet sur un terrain d'une superficie de 380 hectares dans la phase initiale du projet. L'application des mesures d'évitement suite aux études environnementales et écologiques conduit toutefois Neoen à revoir cette superficie à la baisse. La zone d'implantation ne concernera finalement qu'une zone d'environ 250 hectares.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

« Que fait-on de l'herbe qui pousse en dessous des panneaux ? »

En raison de la pollution du site, il ne sera pas possible d'entretenir le site par de l'élevage ovin, comme nous le faisons souvent sur nos parcs solaires en exploitation. En revanche, la fauche sera raisonnée et mécanique afin de rendre les prairies attractives à certaines espèces de papillons déjà identifiées sur le site.

« Comment les panneaux seront-ils installés ? »

La solution privilégiée par Neoen est la fixation des panneaux par l'intermédiaire de pieux battus dans le sol, d'une hauteur d'environ 3m. Cependant, sur les zones où la pollution pyrotechnique est très forte, des fixations sur longrines béton (blocs de béton posés sur le sol) pourront être envisagées. Sur les surfaces bétonnées, il est prévu d'ancrer directement les fondations dans le béton si ce dernier le permet. Des études géotechniques seront réalisées pour préciser les fondations.

« Qu'en est-il de la présence d'engins pyrotechniques sur le site ? »

En raison de son historique militaire, la réalisation d'une étude pyrotechnique était incontournable, préalablement à la construction d'une centrale solaire. Dans un premier temps, une étude historique a été menée afin de comprendre la nature, la provenance et le nombre des munitions potentiellement présentes sur le site. Ensuite, un diagnostic pyrotechnique, par investigation géophysique non intrusive, est nécessaire afin de détecter toutes les éventuelles munitions, mais également tous les déchets métalliques enfouis. Le chantier de dépollution peut ensuite débuter !

Sur le site de Laon-Couvron, les munitions les plus probables d'être découvertes dans le sous-sol sont des bombes d'aviation issues des vagues de bombardements allemands et alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. Au cours des années 1943 et 1944, les Alliés en ont déversé pas moins de 800 tonnes sur le site ! L'enfouissement de plus petits et moyens calibres, comme les grenades défensives et les obus explosifs, n'est néanmoins pas exclu et serait concomitant à l'occupation allemande.

Le diagnostic, réalisé sur 200 hectares environ, confirme que le site présente une pollution pyrotechnique et métallique importante, qu'il conviendra de traiter préalablement aux travaux de construction de la centrale solaire.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

« La parcelle n'appartenait-elle pas à Palmer, l'ancien propriétaire qui prévoyait d'y installer un circuit automobile ? »

Oui, les parcelles appartiennent majoritairement à MSV, mais également aux deux communautés de communes. La société MSV a réduit en 2022 la taille de son projet de circuit, et a donné l'opportunité à Neoen d'étudier un projet de parc solaire.

« Le projet de Neoen est-il indépendant de celui de MSV ? »

Oui. Le développement des deux projets se fait en parallèle et l'un ne conditionne pas l'autre. Il existe toutefois un enjeu de coordination entre les deux projets dans les procédures d'autorisation, notamment dans l'analyse des effets cumulés sur l'environnement.

« Qui va bénéficier de la centrale de Laon-Couvron ? »

La centrale solaire de Laon-Couvron produira l'équivalent de la consommation électrique de près de 125 000 personnes. Une fois mise en service, la production d'électricité sera injectée dans le réseau national.

En cas de besoin local très fort cependant, l'électricité produite par la centrale sera en priorité redistribuée à proximité.

Les recettes fiscales pourront quant à elles atteindre 1,3 million d'euros par an (sur la base d'une puissance installée de 300 MWc et d'hypothèses fiscales susceptibles d'évoluer), partagées entre les communes, les intercommunalités, le département et la région. Elles proviennent majoritairement de l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER), dont 20% reviennent aux communes d'implantation, mais également de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

En matière d'emploi, la majorité sera mobilisée pendant la phase de construction du parc, estimée à 18 mois, lors des travaux de terrassement, de voirie et de réseaux. Les entreprises locales de restauration et d'hôtellerie seront également sollicitées. Néanmoins, 5 emplois devraient être pérennisés pour la maintenance et l'entretien de la centrale solaire.

Enfin, Neoen a à cœur d'accompagner le territoire en finançant des projets de transition écologique portés par des collectivités, des riverains ou des associations. Le spectre des projets financés est large : amélioration du cadre de vie, projets de préservation du patrimoine, renaturation, etc.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

« Comment s'effectue la dépollution du site d'implantation ? »

La dépollution pyrotechnique est extrêmement réglementée avec la rédaction d'un protocole de dépollution, précisant des règles de sécurité. Les anomalies, localisées par le diagnostic, seront mises à jour par une entreprise spécialisée. En cas de découverte de munition, le centre de déminage sera en charge de sa neutralisation, de son enlèvement et de sa destruction.

L'amiante est principalement concentrée dans les bâtiments, qui ne sont pas dans l'emprise du projet solaire. Si besoin, la dépollution de l'amiante sera réalisée conformément aux normes en vigueur.

« À quelle date la centrale sera-t-elle mise en service ? »

Le dépôt du permis de construire sera effectué pendant l'été, pour une mise en service prévue en 2028.

« Est-ce que le développeur de ce projet est le même que celui de la centrale solaire de Samoussy ? »

Non, Neoen n'est pas l'exploitant de la centrale solaire de Samoussy.

« Comment s'effectue le nettoyage des panneaux ? »

Le nettoyage des panneaux se fait à l'eau claire, sans utilisation de produit chimique, et selon une fréquence d'une fois par an, voire une fois tous les deux ans. L'opération est réalisée par un tracteur disposant d'un balai rotatif à l'extrémité d'un bras articulé. Le nettoyage permet d'enlever les dépôts de poussière qui réduisent la production photovoltaïque.

« Quelle est la durée de vie estimée de la centrale solaire ? »

La durée moyenne de vie d'une centrale solaire est d'environ 30 ans. Cela représente une nette augmentation depuis les premières technologies de panneaux photovoltaïques.

Remarques générales : verbatim

« Si ça se fait, ça sera bien au lieu d'avoir un terrain qui ne sert à rien. »

« C'est une belle chose depuis tout ce temps qu'on attend. Neoen a réussi à faire des panneaux sur des sites militaires, je trouve que c'est bien. »

« On espère qu'il y aura des gens qui pourront en profiter, à la fois du circuit de course automobile et de la centrale solaire. »